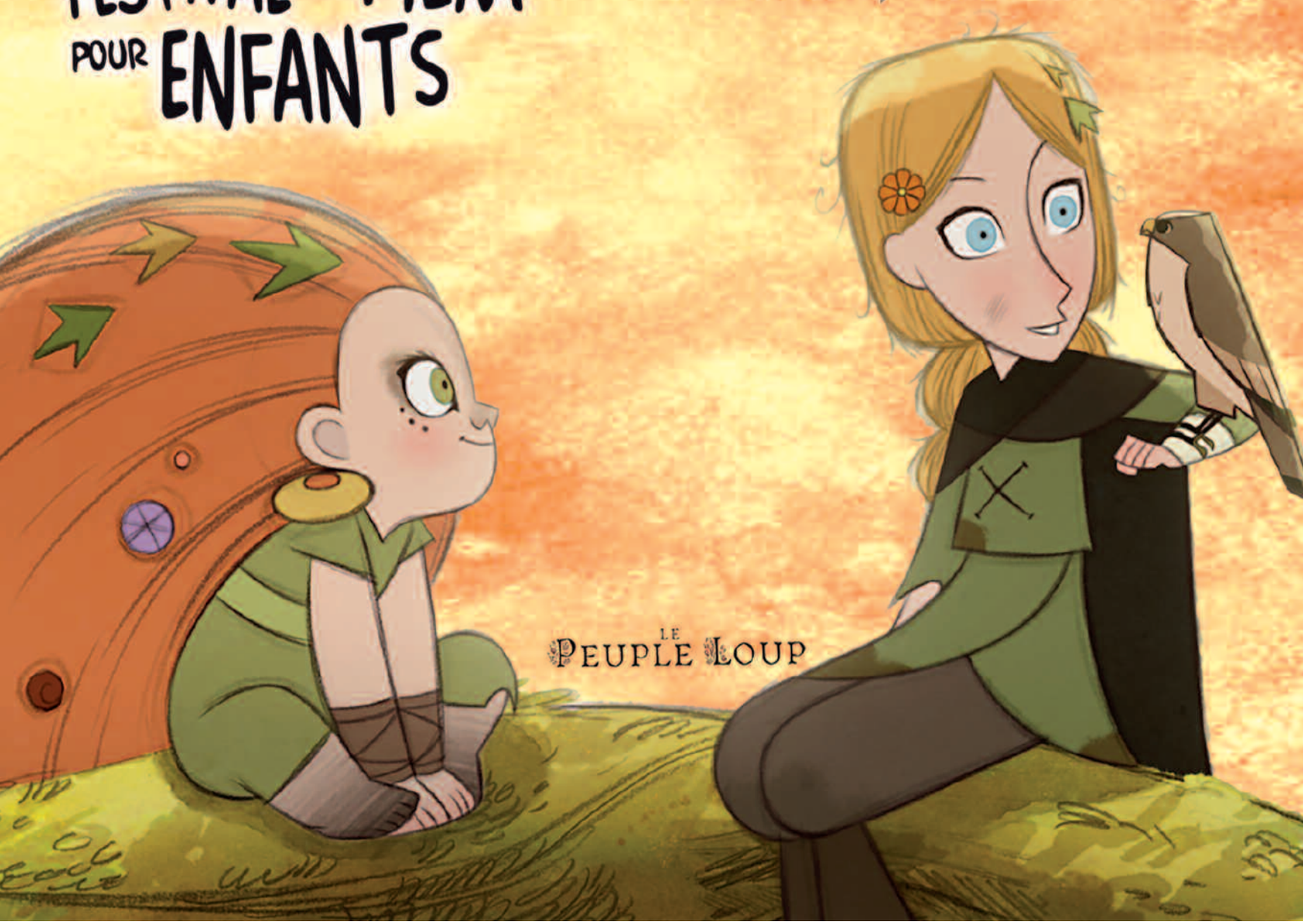
Vivre à Vizille

n°131 - octobre 2021 - www.ville-vizille.fr

23ème FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS

25 octobre ▶ 3 novembre 2021



Brocante place du marché - Dimanche 7 novembre → *Actus*



Cérémonie de l'Armistice - Jeudi 11 novembre → *Actus*



Installation de nouvelles corbeilles à papier → *Actus*



Les entreprises et commerces vizillois :

A VOTRE SERVICE





édito



Une dynamique, des engagements

Depuis plus d'un an déjà, nous travaillons ensemble avec nos différents partenaires pour embellir notre ville, la rendre plus animée, plus agréable à vivre et mieux adaptée aux besoins des Vizillois. De nombreux projets ont ainsi été réalisés ou sont en cours de réalisation tels que les animations de l'été, l'ouverture de la piscine, l'arrivée du bus France Services.

A travers le soutien au monde associatif et économique, nous nous engageons à faciliter le quotidien de nos concitoyens. La réorganisation des services techniques permettra d'augmenter l'efficacité des interventions de nos agents.

Nous voulons au cours de cette deuxième année, réaffirmer notre engagement sur la transition énergétique et le développement durable par des actions concrètes. Pour remplir ces missions, nous avons voté lors du dernier conseil municipal du 21 septembre, la nomination au poste d'adjoint, de Gérard FORESTIER. Il sera accompagné par Sakina YAHIAOUI, nommée conseillère municipale déléguée. Le Plan Climat Air Énergie, qui formalise nos actions en matière de préservation de notre planète, va être mis en place progressivement.

Michel THUILLIER, adjoint à la Tranquillité publique et au bien vivre ensemble, a souhaité quitter ses fonctions d'élu pour des raisons personnelles. Je tiens très sincèrement à saluer la qualité de son travail entrepris depuis un an auprès des Vizillois.

Saïda BERRICHE-DEFFONTAINE, nouvelle adjointe, poursuivra le travail engagé dans les différents domaines notamment celui de la vidéoprotection, du renforcement de nos équipes de police municipale, la mise en place de la réserve communale de sécurité civile et la gestion des risques majeurs. La médiation et les aménagements de sécurité de proximité en partenariat avec la population restent également au cœur des missions de notre nouvelle adjointe. Elle sera épaulée par Fabrice PASQUIOU, conseiller municipal délégué.

Grâce à l'implication de nos services, enfance-jeunesse, services techniques et du corps enseignant, la rentrée dans les différents établissements s'est bien déroulée. La situation sanitaire reste toujours impactée par la COVID. La mise en place du passe sanitaire perdure malgré quelques allègements. La vaccination demeure le seul moyen efficace pour se protéger du virus, ou tout au moins pour éviter les formes graves.

Mais l'imposition du passe sanitaire, provoque des exclusions, divise et monte les gens les uns contre les autres, alors que nous avons tant besoin de rester soudés et solidaires. L'accès à la culture, nous semble plus que jamais, essentiel. On ne peut que regretter l'incohérence de certaines mesures qui contribuent à la défiance et au doute des uns envers les autres. Comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous ferons tout pour que Vizille reste une ville inclusive où chacun est respecté et trouve sa place.

Catherine TROTON
Maire de Vizille

édito/sommaire n°131

Actus p.4
Un mois en images p.10
Dossier p.12
Rentrée scolaire : retour à une vie « presque » normale
Où faire garder votre enfant de 0 à 3 ans à Vizille ?
Un mois une association p.18
La chorale La Mirandole recrute
Un mois un commerce p.19
La case à skis, location de skis, raquettes à neige
Métrovizille p.20
Un mois une entreprise p.23
Olivier Taillefer Rénovation
Culture p.24





publication

Directeur de la publication : Catherine Troton
Comité de rédaction : Marie-Claude Argoud, Jennifer Dura, Anne-Marie Tête, Philippe Bernard, Bruno Lamy
Rédaction : Lionel Didot, Michel Laloë
Photographies et photogravure : Lionel Didot
Mise en page : Joëlle Chemain, Michel Laloë
Conception graphique : LAABS
Publicité : PUBLI'Z (04 76 44 63 76)
Relecture : Marie-Claude Argoud - Anne-Marie Tête
Impression : Techniccolor - Octobre 2021
Imprimé sur du papier produit par les Papeteries de Vizille
Réalisation : Service communication - Vizille

HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE URBANISME



Le service urbanisme est ouvert au public le mardi et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. L'accueil des usagers se fait uniquement sur rendez-vous.

Service urbanisme - Tél. 04 57 93 50 66

INFORMATION SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE



Le déploiement de la fibre est réalisé en délégation de service public entre le Département de l'Isère et Isère fibre (filiale de SFR). Le département a déjà réalisé la partie « réseau structurant » dont on peut voir le nœud de répartition optique (NRO) à côté de la salle La Locomotive. De son côté, Isère Fibre doit réaliser la desserte jusqu'à l'abonné, puis gérer la commercialisation et l'exploitation du réseau.

Malgré l'impatience légitime de nombreux habitants à pouvoir se raccorder, il faut savoir que les communes n'ont aucun moyen de pression. Cependant, et à force d'insistance, un représentant d'Isère Fibre a admis un « accident industriel » au sujet de la desserte jusqu'à l'abonné en Isère ce qui explique en grande partie le retard qui a été pris. Contractuellement, Isère Fibre a 18 mois pour réaliser l'ensemble du déploiement sur une commune une fois les travaux commencés. A Vizille, cela fait plus de 2 ans que nous avons des travaux de déploiement de la fibre…

Vous pouvez tester votre éligibilité ici :
http://www.iserefibre.fr/test-deligibilite-particuliers-2/

INSTALLATION DE NOUVELLES CORBEILLES



La commission municipale « Travaux » composée de Anaïs Arnaud (conseillère municipale) et de Jennifer Dura (conseillère municipale déléguée) a jugé que le nombre de corbeilles était insuffisant à l'échelle de la commune, proposant une augmentation significative de ces équipements.

Un plan d'installation de nouvelles corbeilles à papier et déchets légers a été mis en place.

Une dizaine de corbeilles ont été installées dans les différents quartiers de la commune : Skate parc près du gymnase du parc, chemin du canal du Moulin (à proximité du cinéma), sur la rampe René Coty, place Stalingrad, halte-routière Chantefeuille, avenue de Vénaria, square Alfred Poncet (face à la Poste), ancien bassin rue du Château du Roy.

Un programme prévoit l'installation de 70 autres corbeilles dans les années à venir.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT



La mise aux normes des réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable se poursuit avec des travaux qui se déroulent dans le quartier de la Gaffe (avenue Paul Éluard). **Le chantier devrait s'achever début 2022.**

SOYEZ RESPECTUEUX, UTILISEZ UN SAC, POUR NE PAS LAISSER DE TRACE DE VOTRE COMPAGNON À 4 PATTES !



Afin d'encourager un comportement qui « devrait être normal », la ville a complété le nombre de distributeurs de sacs à déjections canines. L'objectif est de faire comprendre à tous les propriétaires de chiens que ramasser les traces de passage est à la portée de n'importe qui. Ces équipements sont installés en différents lieux de Vizille : Poste, parking du Moulin, place de la Libération, place du Centenaire, rue du 8 mai 1945, allée commerciale quartier des Mattons, centre de Loisirs des Corniers, square de la Révolution (cinéma), place du Marché, Château de Roi, place Stalingrad (centre-ville), avenue Victor Hugo (quartier de la Gaffe).

À PROPOS DES MOUSTIQUES



Suite à de nombreux messages et signalements communiqués à la Mairie à propos de la présence accrue de moustiques et sur l'organisation de campagnes de démoustication, voici quelques informations : la démoustication est une opération complexe et dont l'efficacité est limitée dans le temps et difficile à mesurer. Une campagne de démoustication peut être rendue inefficace par l'oubli de 3 ou 4 bassines d'eau stagnantes dans un quartier, la météo étant également un facteur déterminant.

Les interventions ont donc davantage un effet de prévention que de traitement définitif du problème et ce sont les entreprises spécialisées qui le constatent. Jusqu'à présent, certains quartiers de la ville étaient traités en priorité et des secteurs ciblés en fonction d'un environnement propice au développement des moustiques. Un traitement général de la ville n'aurait pas plus d'efficacité. Concernant le quartier des Mattons, ce sont essentiellement le secteur du Marais (qui porte bien son nom) et celui au pied de la colline de Montchaboud qui sont ciblés car c'est à ces endroits que le moustique se cache et se reproduit.

La ville de Vizille a consulté un prestataire pour un traitement de la rue du 8 mai 1945 mais celui-ci a indiqué une efficacité plus que limitée voire nulle…

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)



Découvrir de nouveaux horizons, apprendre sur soi et sur les autres, être acteur de sa citoyenneté… Le Service national universel (SNU) est une aventure hors du commun pour tous les jeunes filles et garçons de 15 à 17 ans.

Le SNU s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Le SNU n'est en aucun cas le rétablissement du service militaire, suspendu en 1997. Le dispositif vise à faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons, que ce soit en termes de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement. Une aventure inclusive et universelle pour donner aux jeunes les clés de leur avenir commun.

Comment se déroule le SNU ?



Le service national universel (SNU) qui s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans leur offre la possibilité de s'impliquer dans des associations, une administration dans le cadre d'une mission d'intérêt général.

Pendant deux semaines, des jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans participent au séjour de cohésion : un moment de vie collective en dehors de leur département d'origine. Puis, pendant deux autres semaines, ils s'engageront auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme pour réaliser leur mission d'intérêt général. Enfin, s'ils le souhaitent, ils pourront poursuivre l'aventure avec une période d'engagement de trois mois minimum.

Quelles sont les 7 thématiques abordées lors du SNU ?

- Activités physiques, sportives et de cohésion
- Citoyenneté et institutions nationales et européennes
- Découverte de l'engagement
- Développement durable et transition écologique et solidaire.
- Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits
- Culture et patrimoine
- Défense, sécurité et résilience nationales

Plus d'informations sur le Service national universel sur https://www.snu.gouv.fr

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La traditionnelle cérémonie de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la première guerre mondiale aura lieu **jeudi 11 novembre** à **11h** au monument aux morts de la place du Château. Plusieurs élèves des écoles seront présents, ainsi que des représentants associatifs et des élus de la ville et de notre territoire. Les habitants de notre commune sont conviés à cette cérémonie publique (port du masque conseillé).

PERMANENCES DE L'ARMÉE DE TERRE À LA MAIRIE



Afin d'informer le plus grand nombre de jeunes sur les possibilités de recrutement au sein de l'armée de Terre, une permanence est proposée le **1er** et le **3ème mercredi du mois** de **13h30** à **17h** à la **mairie de Vizille**.

Prendre rendez-vous au 07 88 40 27 00.

Infos : www.sengager.fr

RECRUTEMENT DE JEUNES



La Mission locale Alpes Sud Isère organise son 1er Job Dating Interim dans les locaux de son siège de Vizille le jeudi 21 octobre.

Vous avez entre 18 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire.

Vous vivez en Matheysine, dans l' Oisans, dans le Trièves ou dans le canton de Vizille. Les agences d'intérim viennent pour recruter. De nombreuses offres proposées dans tous les secteurs.

Vous souhaitez participer à cet événement ?

Inscrivez-vous à la Mission locale et rencontrez un conseiller en contactant le 04 76 78 88 76.

DONNEZ UNE SECONDE VIE AUX VÊTEMENTS QUE VOUS NE PORTEZ PLUS



Vous avez des vêtements propres et en bon état que vous n'utilisez plus, ne les jetez pas, venez les déposer au Comité de Vizille du Secours Populaire les lundis et vendredis de 14h à 16h et les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 11h.

Vous pouvez aussi les déposer dans un sac fermé dans le container en dehors des heures d'ouverture.

Vous avez envie de vous faire plaisir à petits prix !
Venez découvrir le vestiaire solidaire ouvert à tous les vendredis de 16h à 18h et les samedis de 9h à 12h.

Comité de Vizille du Secours Populaire - 33, rue Argoud - VIZILLE - Tél. 04 76 78 91 38 - Email : vizille@spf38.org

FORMATION AU COMPOSTAGE



L'association Trièves Compostage, en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, organise un stage de formation au bon usage d'un composteur, **samedi 6 novembre** de **14h à 15h30** dans la salle des services techniques de Vizille.

Cet atelier ouvert aux particuliers abordera la problématique des déchets verts au jardin et du compostage sous toutes ces formes.

Découvrez les astuces qui vous permettront de réduire la quantité de vos déchets de jardin (paillage, tonte mulching, broyage à la tondeuse…) et apprenez les gestes pour faire de vos déchets biodégradables un excellent compost. Le compost obtenu vous permettra de rempoter gratuitement vos plantes, de fertiliser votre sol et amender vos fleurs et légumes du jardin, et même vos arbres et arbustes.

Inscription sur le site : www.grenoblealpesmetropole.fr
(services.demarches.lametro.fr/ateliers-dechets)
ou par téléphone au 04 76 34 74 85.

PLANTATION DE HAIES, ARBRES, ARBUSTES... CE QU'IL FAUT SAVOIR

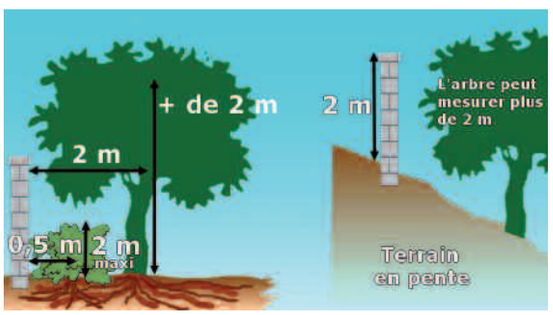
Les conflits de voisinage à propos des distances de plantation des végétaux sont fréquents. Les informations qui suivent vous permettront de savoir ce qui est autorisé ou pas.

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin.

L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

Les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantés près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum qui varie selon la hauteur de votre plantation :
• lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.
• lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

Mode de calcul : La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

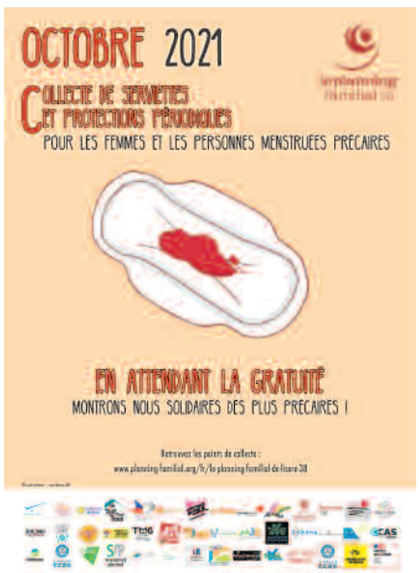


Si les plantations ne respectent pas les distances légales, le voisin gêné peut exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale. Il doit dans ce cas adresser au voisin un courrier en recommandé avec accusé de réception. Cependant il est préférable avant d'en arriver là de tenter une médiation entre voisins ou avec l'aide du conciliateur (médiateur de justice qui assure une permanence gratuite à la mairie).

Le saviez-vous ?

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété. Les produits des plantations mitoyennes (fruits, fleurs...) appartiennent pour moitié à chacun des propriétaires. Avant de planter des végétaux sur votre propriété, renseignez-vous à la Mairie pour connaître les espèces qui sont référencées dans le Plan Local d'urbanisme intercommunal. Cela vous permettra d'adapter vos plantations à des lieux précis, (haies de séparation, jardin, cour extérieure)… et d'enrichir la biodiversité et la qualité des paysages.

UNE CAMPAGNE SUR LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE



On estime qu'une personne menstruée dépensera au cours de sa vie plusieurs milliers d'euros pour les protections périodiques et les à-côtés associés comme les médicaments anti-douleur, l'achat de nouveaux sous-vêtements… Avoir ses règles est encore discriminant et un sujet tabou. Même à notre époque, tout le monde ne peut pas avoir accès à ces produits d'hygiène indispensables. Les premières concernées sont les jeunes femmes et les personnes précaires qui cumulent les discriminations.

Partant de ce constat, le planning familial et de nombreuses associations organisent une campagne de don qui aura lieu en octobre (2 boites de récupération de serviettes neuves, de culottes menstruelles et emballées, de tampons… seront disponibles à la mairie et à L'Escale et une collecte sera organisée dans les supermarchés).

Ces dons seront redistribués à des femmes en situation de grande précarité.

LA FONDATION LOUIS VICAT SOUTIENT L'ASSOCIATION « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE »



Souhaitant participer à l'effort de recherche contre la Mucoviscidose, cette année encore la Fondation d'entreprise Louis Vicat présidée par Mme Sophie Sidos se mobilise pour venir en aide aux malades touchés par cette maladie. Pour rappel, la Fondation œuvre en partenariat avec le groupe Vicat, propriétaire des Papeteries de Vizille.

Labellisée « entreprise du souffle », elle a apporté son soutien aux Virades de l'espoir qui ont eu lieu dans le parc des Papeteries le 26 septembre dernier.

Comme en 2020, les Papeteries de Vizille ont fabriqué et édité plus de 200 000 sacs de ciment naturel Prompt Vicat aux couleurs de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

LES ANIMATIONS DE L'ESCALE

Les activités de l'Escale reprennent et nous sommes heureux de vous annoncer pour le mois d'octobre :

• Démarrage de l'atelier « Un temps pour moi »
Vendredi 1er octobre - 14h

• Atelier « Instants colorés » avec Laurence
Mardi 5 octobre - 14h

• Atelier « Fami'Créa », atelier parent/enfants pour bricoler et se faire plaisir : préparation de la fête mexicaine
Mercredi 6 octobre - 14h

• Pendant la pause-café, présentation de l'association « La fourmi »
Mardi 12 octobre - 10h

• Atelier « Trousse à malices », fabriquer, créer, bricoler, se faire plaisir
Mardi 12 octobre - 14h

• Atelier « Gestion du stress et mise en mouvement » avec Marion
Jeudi 14 octobre - 14h

• Atelier « Mélange des saveurs » pour cuisiner et partager un moment ensemble
Vendredi 15 octobre - 10h

• Atelier « Instants colorés » avec Laurence
Mardi 19 octobre - 14h

• Atelier « Relaxation sonore » à la Ludothèque
Jeudi 21 octobre - 14h

• Préparation d'un buffet pour les 20 ans de la Médiathèque
Vendredi 22 octobre - 10h

• Repas et animations de l'atelier « Fami'créa » autour « El dia de los muertos »
Mercredi 27 octobre - 10h

Et toujours :

• la Ludothèque les mercredis de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30 (en attente d'ouverture le samedi matin) et une soirée jeux 1 vendredi par mois à 20h.
• les pause-café tous les mardis à 9h30
• des permanences d'écrivain public les mercredis de 17h à 19h sur rendez-vous
• des évènements culturels, des sorties familles, des animations thématiques (santé, alimentation, développement durable…)

Renseignements et réservations auprès de l'Escale - **Tél. 04 76 40 48 67** ou **animation.escale@ville-vizille.fr**

Permanences d'accompagnement et de prévention en addictologie

Service d'Addictologie MUTUALISTE SAM des Alpes

Vous souffrez d'une dépendance à l'alcool, au tabac, au cannabis ou autres drogues, ou encore vous ne pouvez freiner des achats compulsifs… Ces comportements addictifs sont devenus omniprésents dans votre vie ?
Une équipe de médecins et de spécialistes en addictologie peuvent vous aider.
Une nouvelle permanence est organisée sur rendez-vous à la maison médicale de Garde (à proximité du gymnase Guy Mocquet) - Tél. au 04 76 12 90 80

LA BOULANGERIE « LE CHANT DU PAIN » RÉCOMPENSÉE POUR SA BAGUETTE TRADITION

Martine et Xavier Ratier qui sont artisans boulanger-pâtissier au « Chant du pain » qui est situé dans le quartier du Péage-de-Vizille se sont vu décerner un prix pour leur baguette tradition. Le jury de la chambre de commerce et d'artisanat a salué le pain fabriqué par le fournil vizillois, mettant en avant sa gustativité, la qualité de la farine de blé, sa fermentation et son pétrissage lent qui donnent à cette baguette croustillante une saveur remarquable.



BROCANTE DE LA PLACE DU MARCHÉ



Une brocante aura lieu **dimanche 7 novembre** sur la place Henri Barbusse (place du Marché). Le port du masque sera obligatoire.

Pour la réservation des stands, un imprimé est à retirer au Bureau d'Information Touristique de la place du Château ou sur le site www.europucier.com

DEVENIR DU MAGASIN NETTO ET PROJET DE LA FRICHE ALLIANCE



Le magasin Netto situé dans le quartier de l'Alliance est fermé depuis plusieurs mois. Prochainement il sera détruit et un nouvel espace de vente sera proposé en rez-de-chaussée d'un futur immeuble. Ce projet s'intègre dans le cadre du réaménagement de l'ancienne friche industrielle de l'Alliance.

Prochainement, une réunion publique sera organisée par Grenoble-Alpes Métropole qui pilote le projet d'aménagement de ce site en partenariat avec la commune de Vizille.

CHIARA GÉROMIN, RÉFLEXOLOGUE



Chiara Géromin dont le cabinet est implanté 424, avenue Aristide Briand est une praticienne diplômée en réflexologie chinoise. La réflexologie est une pratique thérapeutique utilisant le massage sur des points précis du corps qui interagissent avec nos organes. Cette discipline paramédicale permet de soulager certains maux et d'apaiser les tensions nerveuses. Les massages sont principalement réalisés sur la tête, les mains et les pieds.

Chiara Géromin « Réflexologie Chinoise » - 424, avenue Aristide Briand - Tél. 07 63 96 01 59

Email : gerominchiara@gmail.com

Site web : www.massage-chinois-isere.fr

LE JOURNAL MUNICIPAL IMPRIMÉ SUR DU PAPIER DES PAPETERIES DE VIZILLE

Dans le cadre d'un partenariat entre les Papèteries de Vizille et la ville, l'entreprise fournit depuis le mois de juillet le papier sur lequel est imprimé le journal municipal. Leader sur le marché du papier, l'entreprise vizilloise qui possède un savoir-faire reconnu en France et à l'étranger met en pratique une tendance actuelle qui encourage les circuits de production et de distributions courts.



Peu de communes en France peuvent se targuer d'imprimer leur revue locale sur un papier fabriqué par une entreprise de leur commune qui fait partie intégrante de l'histoire et du patrimoine industriel de la ville.

INSCRIPTION EN CLUB SPORTIF : UN COUP DE POUCE FINANCIER

Le ministère des sports aide à la reprise du sport pour tous les jeunes de 6 à 18 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée.





Une somme de 50€ leur est attribuée lors de leur inscription dans un club sportif. Pour cela, il est nécessaire de se munir du document ministériel.

En complément, la municipalité de Vizille a décidé de verser 10€ supplémentaires qui s'ajouteront aux 50€ de l'État.

CHANTIER PARTICIPATIF POUR LES VACANCES D'AUTOMNE

Le service Jeunesse organise, en lien avec les services technique de la ville, un chantier participatif pour les vacances d'automne (du 25 au 29 octobre) avec au programme des travaux de rénovation et de peinture. Ce chantier qui s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans leur permettra de financer une sortie de leur choix.

Informations et inscriptions : Tél. 06 84 26 89 65



STADE GYMNASTIQUE ET TRAMPOLINE

Le club de l'Avant-Garde Gymnique organise un stage de gymnastique et de trampoline durant les vacances d'automne, du **lundi 25 au vendredi 29 octobre** (gymnase Guy Mocquet).



Stage Baby gym (3/5 ans) de 10h à 11h.
Stage animation gym et trampoline (à partir de 6 ans) de 13h30 à 15h.

Infos : Patrice (entraîneur) - Tél. 06 70 69 44 22

UN ATELIER POUR APPRENDRE À RÉPARER ET ENTRETENIR SON VÉLO



L'association vizilloise « Chaîne de Vélo » propose un **atelier d'entretien des vélos** à la **salle de l'Avant-Garde** (1, rue Pierre et Marie Curie) le **lundi** et le **mercredi** de **18h** à **19h**. Cet atelier s'adresse aux jeunes comme aux adultes. Les outils, le matériel et les pièces nécessaires pour réaliser les réparations courantes sont mis à disposition. Des bénévoles pourront vous aider, vous accompagner et vous apprendre les techniques de base.

L'association « Chaîne de Vélo » propose également des sorties cyclotouristes, cyclo sportives, VTT ou VAE. Des chantiers d'entretien et de débroussaillage des sentiers, leur balisage, mais également des actions en faveur du développement des mobilités douces, des voies vertes et pistes cyclable, la création à Vizille d'une piste de Pump track ainsi que des animations autour du vélo sont aussi en perspective.

Enfin, si vous possédez un vélo que vous n'utilisez plus, vous pouvez le déposer à chaine de vélo qui récupérera des pièces pour constituer un stock.

Infos sur Facebook : chainedevelovizille

Un été à Vizille

Cet été, de nombreuses animations sportives et culturelles ont été mises en place par la ville. L'objectif était de permettre à tous de trouver une occupation ou un moment de détente.



Les navettes en calèche entre la place du Château et la place du marché ont rencontré un grand succès.



Animations et détente pour les enfants inscrits au centre de loisirs des Corniers.



Liliane Floxoli a remporté le concours « Vizille fleurie 2021 » dans la catégorie maison individuelle (quartier du Château du Roy).



Les ados inscrits à l'accueil jeunes de la Maison Vöhringen ont fait le plein d'activités.



Le spectacle « Le cirque à moi » a séduit le jeune public et leurs familles rassemblées dans le magnifique parc du Château du Roi.



Des séances de cinéma en plein air ont été organisées dans les quartiers de la ville par l'équipe des Cinémas Associés de Vizille.



Le marché des créateurs et d'artisanat d'art a eu lieu tous les mardis matin sur la place Stalingrad.



Le festival « L'appel de la forêt » organisé dans le parc du Domaine invitait le public à découvrir des jeux écologiques construits avec le bois de nos forêts.



Les membres de l'association des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois proposaient de découvrir la richesse de notre patrimoine sous les halles de la mairie.



Quoi de mieux que le parc ombragé de la résidence La Romanche pour trouver un peu de fraicheur au cœur de l'été.



Des matchs amicaux de futsal étaient proposés pour les jeunes au gymnase du Parc les mardis et jeudis soir de 19h à 21h30.



Des cours de Zumba en extérieur animés par Meriem étaient proposés sur la place du Château.



Le Vizille tour et ses animations sportives et culturelles a animé la ville en fin d'été.



Les cérémonies de la libération du Pays vizillois ont permis de de saluer la mémoire des militaires américains présents en 1944 aux côtés des troupes alliées.



Malgré les contraintes sanitaires, les concerts « Les Estivales » qui ont eu lieu en juillet et août sur la place du Château ont été appréciés du public.



Le forum des associations qui a eu lieu début septembre marquait le départ d'une nouvelle saison, avec de nombreuses activités proposées par les clubs.



La piscine municipale ouverte en juillet et en août a accueilli 1900 nageurs.



En juillet, le jeune Joris était le 1000ème nageur à prendre son ticket d'entrée à la piscine !



Les coureurs de L'Échappée Belle, l'ultra trail qui traverse la chaine de Belledonne, se sont élancés du Domaine de Vizille à la lumière de leurs lampes frontales.

Rentrée scolaire : retour à une vie « presque » normale



Catherine Troton, maire de Vizille et Meriem El Kebir, adjointe à l'enseignement ont rencontré le jour de la rentrée les élèves de CE2 de l'école élémentaire du Château.

Depuis près de deux ans, la crise sanitaire vient jouer les éléments perturbateurs dans nos vies. La rentrée scolaire 2021/2022 n'a donc pas échappé à la mise en place d'un protocole sanitaire strict, mais qui a été éprouvé l'an passé.

Dans le calme et le respect des gestes barrières, les élèves des classes maternelles élémentaires et leurs ainés du collège et du lycée ont donc fait leur rentrée début septembre. Si l'an passé la mise en place des protocoles avaient nécessité de s'adapter à des dispositifs jugés contraignants pour les élèves, les familles et le personnel éducatif, on constate cette année que les mesures sanitaires sont éprouvées mais surtout qu'elles ont démontré leur efficacité dans la lutte contre le virus. L'objectif du ministère de l'éducation est que la vie scolaire soit la moins perturbée possible. Personne ne pourra affirmer le contraire, mais il est nécessaire de préciser les efforts consentis tant par la collectivité que par les élèves pour parvenir à ce but. L'impact financier sur le renforcement des mesures sanitaires pèse lourd dans le budget de la ville. Sur la seule année 2020, ce sont plus de 25 000 euros qui ont dû être affectés à la mise en place des protocoles sanitaires qui imposent l'installation de distributeurs de gel hydro alcoolique, la création de nouveaux points d'eau pour le lavage des mains, la désinfection des salles de classe et du matériel pédagogique (sans compter les frais de personnel supplémentaire qu'il a fallu intégrer pour respecter les mesures, etc…). Dans les restaurants scolaires et d'accueil périscolaire où les enfants peuvent quitter le masque, des purificateurs d'air ont été installés. Il ont été mis à disposition par la Région avec une participation de la ville à hauteur de 20% du prix.

Mais la rentrée la plus normale possible ne l'est pas, car la donne a changé avec l'augmentation du nombre d'enfants contaminés durant l'été et l'apparition du variant Delta.

Le ministère de l'éducation a mis sur pied un protocole sanitaire qui repose sur 4 scénari qui intègrent des seuils d'alertes épidémiques. Le niveau 2 a été appliqué lors de cette rentrée. En cas de contamination des élèves, il prévoit des mesures différenciées dans le primaire et le secondaire. Par exemple, au collège et au lycée, seuls les cas contacts non vaccinés devront s'isoler lorsqu'un cas sera détecté, alors qu'en élémentaire et en maternelle, toute la classe devra fermer. Le niveau 3 est assez similaire au 2, mais au lycée il pourrait y avoir une augmentation du nombre de cours en distanciels . Au stade 4, les élèves du collège seraient à leur tour répartis en accueil physique et à distance alors que les élèves des écoles maternelles et élémentaire continueraient à être accueillis normalement, mais en imposant que les activités physiques se déroulent uniquement en extérieur.

Travaux dans les écoles et bâtiments municipaux

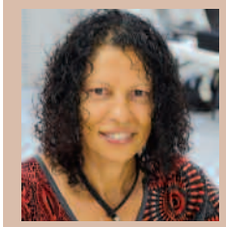
Comme chaque année, la période estivale a été mise à profit pour réaliser des travaux dans les bâtiments scolaires et municipaux. Au total, c'est un budget de 280 000€ qui a été alloué à ces travaux.



Visite des travaux réalisés au cours de l'été par les élus et les techniciens de la ville.

La 3ème tranche du remplacement des menuiseries extérieures de l'école primaire du Château est le poste budgétaire le plus important (109 000€). L'installation de sanitaires aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduites (PMR) a été réalisée à l'école du Château et à Jean Jaurès (33 000€). La mise aux normes d'armoires électriques, l'installation de volets roulants et occultants et le changement d'éclairage (Led) dans certaines classes complètent la liste de ces travaux dont bénéficient les 4 groupes scolaires de la ville. Enfin, avec la rénovation de la toiture du bâtiment « mille club » du centre de loisirs des Corniers et l'installation d'un nouveau chauffage, cet équipement bénéficie d'une meilleure isolation et d'un plus grand confort.

Le mot de l'adjointe



Les quelques jours ensoleillés dont nous avons pu profiter en ce mois de septembre nous ont permis de prolonger légèrement l'été, comme pour nous permettre d'aborder sereinement cette rentrée.

Nos agents municipaux ont œuvré dans l'ombre durant les jours précédents l'ouverture des écoles afin que les 603 enfants scolarisés dans les classes de Vizille puissent rentrer dans les meilleures conditions. Le contexte sanitaire reste délicat, il est lié étroitement avec l'évolution et les mesures prises au niveau national. Mais en cette rentrée, nous avons pris les bons réflexes : nettoyage, désinfection, port du masque et gestes-barrières, etc. Nos équipes s'assurent que nos enfants évoluent dans un environnement propice à leurs apprentissages. Nous les remercions grandement pour leur travail.

Malgré de grosses contraintes liées au contexte sanitaire, les classes de découverte (ski de fond, classes vertes, ski journée et ski séjour) sont maintenues, avec une effort financier de la commune d'en moyenne 66% du coût.

En 2020/2021, les tarifs de restauration scolaire ont baissé pour tous avec un effort supplémentaire pour les « quotients moyens » qui ne bénéficient plus des accompagnements de la CAF. Notre équipe municipale considère que l'éducation reste une priorité car les enfants sont à la fois le présent et l'avenir d'une commune.

Meriem El Kebir
Adjointe aux jeunes vizillois et à l'éducation

Nouveaux horaires d'ouverture du service Enfance-Jeunesse

Afin de faciliter les démarches d'inscription aux différents modes d'accueil proposés par la commune, le Portail Famille et la numérisation des dossiers se sont largement développés ces 2 dernières années. Le Portail Famille, accessible à partir du site web de la commune (www.ville-vizille.fr) est l'outil indispensable aux familles pour gagner du temps. Il permet aux parents d'effectuer des réservations, sans se déplacer, ce qui a engendré une baisse de fréquentation du service Enfance-Jeunesse. Afin de mieux organiser l'accueil du service, les horaires d'ouverture ont été modifiés depuis le 1er septembre 2021.

Période scolaire
Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h
Vacances scolaires
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h

Entretien des équipements scolaires : une préoccupation quotidienne pour les agents de la ville

Depuis 2020, les agents d'entretien qui interviennent dans les bâtiments scolaires gérés par la ville (4 écoles maternelles et 4 élémentaires) ont été intégrés au service municipal Enfance-Jeunesse. Placés sous la responsabilité de Vincent Perrichon qui gère également le fonctionnement des restaurants scolaires, cette équipe composée de 10 agents met tout en œuvre pour que les classes et les espaces scolaires soient bien entretenus.



Les agents d'entretien intervenant dans les bâtiments scolaires ont été intégrés au service Enfance-Jeunesse qui les accompagne dans la mise en place d'une nouvelle organisation de leurs missions.

Avec l'apparition de la crise de la Covid, elles ont redoublé d'efforts et de vigilance. Non seulement les équipes ont intégré les nouveaux protocoles de désinfection du mobilier, des jeux et outils pédagogiques, sans oublier les sols et les surfaces avec lesquelles tout le monde est en contact, mais les agents ont aussi et surtout mis en pratique une nouvelle organisation. Désormais, un agent n'est plus seul dans un groupe scolaire, des équipes de 2 personnes permettent d'entretenir de manière efficace un ensemble de classes, là où un agent seul devait achever son travail tard le soir. Afin de gagner en efficacité et en qualité de travail, les agents ont été dotés d'un matériel de nettoyage de dernière génération. Par exemple, les seaux d'eau ont été remplacés par des lingettes réutilisables qui permettent de mieux nettoyer les sols, ces lingettes sont celles utilisées dans les hôpitaux. Afin de limiter les blessures liées à la répétitivité des gestes (tendinites, inflammations…), des manches ergonomiques ont été mis à disposition.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, certains agents qui le souhaitaient ont pu augmenter leur temps de travail en intégrant les équipes des restaurants scolaires ou de l'accueil périscolaire. Désormais, l'accent sera mis sur la formation des agents dont le travail est essentiel pour que les élèves et les enseignants puissent disposer de locaux parfaitement entretenus.

Les effectifs des écoles

Les effectifs sont en légère baisse par rapport à la rentrée précédente avec 620 enfants scolarisés, répartis dans 10 classes en maternelle et 17 en élémentaire.

Élem. Jean Jaurès : 125 élèves
Mater. Centre : 58 élèves
Élem. Joliot Curie : 98 élèves
Mater. Joliot Curie : 59 élèves
Élem. du Château : 93 élèves
Mater. du Château : 49 élèves
Élem. Paul Langevin : 92 élèves
Mater. Paul Langevin : 46 élèves



De nombreux projets **au collège**



L'équipe de direction du collège des Mattons est constituée (de g. à d.) : Sabine Arod, gestionnaire d'établissement, Olivier Bonnet, Directeur de la SEGPA, Didier Laurent, Principal adjoint et Nathalie Logre, Principale.

Le collège des Mattons compte cette année 755 élèves répartis dans 30 classes. Les effectifs sont stables mais importants pour un établissement comme le nôtre. Comme dans tous les lieux scolaires, un protocole sanitaire a été mis en place. Au niveau du restaurant, les élèves déjeunent par groupe de classes et des sens de circulation limitent les contacts physiques.

Cette année, les résultats aux examens sont en progression, avec 88,2% de réussite au diplôme des collèges pour les élèves de 3ème et 72% d'admission avec mention. Pour les élèves des séries professionnelles (SEGPA), le chiffre de réussite au Brevet est de 78% dont 50% avec mention.

Cette année verra la mise en place et la poursuite de nombreux projets :
• une évaluation de l'établissement (audit) qui portera sur 4 domaines : le climat scolaire, le développement de l'établissement, les relations avec les partenaires institutionnels, les familles des élèves…
• les partenariats avec le service Jeunesse de la ville
• les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves (lutte contre le décrochage scolaire)
• un projet inédit : « Poésie de papier » en partenariat avec une compagnie qui s'installera au collège et des échanges avec les Papeteries de Vizille.
• le projet « Silence on lit » pour inciter les élèves à lire.

Une nouvelle équipe de direction **au lycée**

La rentrée au lycée « Portes de l'Oisans » s'est faite en présence de Jean-Christophe Beck, le nouveau proviseur et de Caroline Vincent qui a été nommée en qualité de gestionnaire de l'établissement, sans oublier l'ensemble du personnel administratif et pédagogique.



Jean-Christophe Beck, qui arrive de la Cité Scolaire de Villard-de-Lans où il était proviseur est le nouveau responsable du lycée « Portes de l'Oisans ». Caroline Vincent en provenance d'un lycée de Guyane a pris ses nouvelles fonctions de gestionnaire de l'établissement.

Sur le plan des effectifs, le lycée accueille 1402 élèves répartis entre les différentes filières de formation : 773 élèves au lycée général, 178 au lycée technologique, 368 au lycée professionnel, 59 étudiants en BTS et enfin 24 élèves du collège qui suivent un programme de 3ème en prévision d'une préparation à un métier. On compte cette année 194 agents (éducatifs et administratifs).

Sur le plan des résultats aux examens, le lycée « Portes de l'Oisans » enregistre une nouvelle fois de très bons scores que ce soit dans les filaires générales ou technologiques.

L'été a permis de réaliser d'importants travaux de mise aux normes des sanitaires pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). On constate une augmentation du nombre d'élèves accueillis à l'internat dont les travaux de rénovation et d'embellissement vont se poursuivre.

L'organisation du protocole sanitaire, la lutte contre le décrochage scolaire et le bien être au sein de l'établissement sont les préoccupations des responsables du lycée. Plusieurs projets scolaires, ainsi que les échanges européens qui enrichissent le parcours des élèves, débuteront très prochainement.



Les équipes enseignantes, administratives et techniques au grand complet pour la traditionnelle photo de rentrée.

Où faire garder votre enfant de 0 à 3 ans à Vizille ?

Vous êtes en recherche d'un accueil pour votre enfant et vous souhaitez trouver la structure la mieux adaptée, sachez que le service « petite enfance » est géré par un Syndicat intercommunal, le SICCE, qui couvre 15 communes, dont Vizille.



Accueil collectif : Crèche « Les Petits Drôles »

Pour les enfants de 3 mois, jusqu'à leur entrée à l'école, la crèche « Les Petits Drôles » est une structure multi-accueil de type collectif, associatif à but non lucratif (loi 1901). Depuis 1989, l'association doit sa pérennité et son existence à l'implication régulière et constante de **ses adhérents : les parents**. En choisissant de faire partie de cette association, les familles ont la possibilité d'accompagner l'éducation et l'éveil de leur enfant accueilli en collectivité.

L'équipe pluridisciplinaire se donne comme mission de veiller à la santé, à la sécurité, à l'épanouissement et au bien-être des enfants. La crèche dispose de 26 places par jour pour un temps d'accueil régulier ou occasionnel. Une éducatrice de jeunes enfants encadre l'équipe de professionnels : infirmière, responsable administrative, auxiliaires de puériculture, auxiliaire petite enfance et cuisinier.

Les frais d'accueil sont calculés en fonction du quotient familial CAF ou MSA. La **structure** est ouverte de **7h30 à 18h30** du **lundi au vendredi**, elle est implantée dans l'ancienne école du Péage-de-Vizille. Vous souhaitez faire une préinscription, contacter le guichet unique du SICCE.

Témoignage de Jennifer P., auxiliaire petite enfance

Je suis arrivée dans cette structure en décembre 2005, pour un remplacement et je ne l'ai plus quitté jusqu'en 2018, puis en 2019 la direction m'a proposé un CDI de 25h. J'ai toujours voulu travailler dans la petite enfance, cette proposition de poste était pour moi une évidence. J'ai appris mon métier aux P'tits Drôles et j'en apprends encore tous les jours .
Ce métier apporte un renouveau quotidien en développant l'imagination, la créativité et l'éveil de l'enfant, malheureusement comme dans tous les métiers, il y a des failles mais le sourire et la bonne humeur restent à mes yeux le meilleur remède d'une bonne journée.

Témoignage de Corinne Melzani, auxiliaire de Puériculture

Les Petits Drôles ont fêté leurs 30 ans en 2019. J'y travaille à temps plein depuis le début.
J'ai choisi ce métier parce qu'il est varié :
• réaliser des soins et des activités d'éveil
• observer les enfants et les aider à évoluer à leur rythme
• communiquer avec les familles
• encadrer des élèves en formation
• travailler en équipe et me former.
Les avantages sont de pouvoir m'investir dans des projets avec les familles, les partenaires locaux et une équipe motivée et dynamique. Je regrette que de nos jours l'esprit associatif se perde et que les familles soient moins disponibles.
Je suis très heureuse de mon poste et de la collaboration avec l'équipe mais c'est dommage que la profession d'Auxiliaire de Puériculture soit peu valorisée et peu reconnue.

Témoignage de Samantha Cozzi, maman d'une enfant gardée à la crèche « Les Petits Drôles »

Permettre à notre fille d'évoluer au sein d'une crèche associative a été un vrai choix et nous avons obtenu une place lorsqu'elle a eu 7 mois.
Nous avons la chance de la voir grandir entourée par des professionnels de confiance, tout en agissant en tant que parents pour permettre à la structure de continuer à créer de nouveaux projets.

Micro-crèches « Les Petits Anges » et « Les Petits Lapins »



« Les petits anges » et « Les petits lapins » sont 2 micro-crèches, situées à proximité l'une de l'autre dans la zone d'activité du Bois de Cornage.

Les enfants sont accueillis dans un cadre ludique. Les professionnels portent les valeurs de bienveillance et sont centrés sur les besoins des enfants. Le projet pédagogique inspiré par la méthode Montessori favorise l'autonomie de l'enfant et l'estime de soi.

Capacité d'accueil : 10 places chacune.
Tranche d'âge : enfants de 10 semaines à 3 ans révolus.

Jours et heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermeture annuelle : 5 semaines par an.

Renseignements au **06 63 31 43 01** ou sur place **26, rue Ampère - Vizille.**

Témoignage de parent d'enfants gardés à la micro-crèche « Les Petits Anges »

Parent de deux enfants à la crèche, j'ai choisi ce mode de garde car je ne souhaite pas prendre une nounou et je ne voulais pas non plus une grande crèche. Je trouve que cette micro crèche est le top. Les enfants sont suivis et les professionnelles disponibles, elle est bien placée (trajet entre maison et travail). Au niveau financier, je m'y retrouve (au prix de la facture globale il faut enlever l'aide de la CAF, puis il y a le crédit d'impôt qui me rembourse une partie également). Ma fille est à la crèche depuis 2018 et jamais eu d'imprévu. L'équipe est au top, elle connaît les enfants...
Je suis trop contente !

Témoignage de parent d'enfants gardés à la micro-crèche « Les Petits Lapins »

Je voulais que ma fille soit en collectivité. La crèche est bien située (à côté du travail de maman) et il n'y a pas de crèche sur ma commune et l'équipe est géniale.
Au niveau financier, je m'y retrouve et je touche des aides de la CAF.

Témoignage d'une salarié de la micro-crèche « Les Petits Lapins »

Je suis en poste depuis deux ans dans la crèche et je viens d'obtenir un CDI à 32h. Je fais ce métier depuis 4 ans. C'est le métier qui me plait depuis l'enfance, j'ai toujours voulu faire ça pour voir évoluer les enfants, les aider à grandir et à apprendre la vie en collectivité, faire des activités manuelles…

Il n'y a pas d'inconvénient mais plutôt un manque de reconnaissance de notre métier.



Pour notre équipe municipale, la Petite Enfance est un enjeu très important. La ville de Vizille accueille environ 80 nouveaux-né-e-s par an. Ces enfants sont l'avenir de la commune. Confier son jeune enfant est une étape importante pour les parents et nous devons les soutenir et les aider dans leurs choix et leurs démarches.

Le rôle de la municipalité est donc d'œuvrer pour que la plus grande diversité de mode de garde soit possible sur le territoire communal de sorte que chaque parent puisse trouver la formule qui lui convient le mieux.

Anaïs Arnaud
Conseillère municipale

Accueil individuel : assistants maternels

L'assistant maternel accueille les enfants à son domicile, de manière régulière ou occasionnelle. La commune comptait en 2020, 37 assistants maternels agréés (123 places d'accueils). Actuellement, le nombre d'assistants maternels est insuffisant à Vizille pour répondre aux besoins d'accueils des jeunes enfants.

Ce métier vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le Relais Assistants Maternels (RAM) du SICCE : ram@lesicce.fr - Tél. 04 76 78 89 09 ou postuler par courrier : Service Local de Solidarité - A l'attention de Claire Droux - 88, rue Emile Cros - 38220 Vizille.

Accueil semi-collectif : projet Maison des Assistants Maternels

Plusieurs Assistants Maternels souhaiteraient s'installer dans un local partagé (Maison d'Assistants Maternels) pour répondre à un besoin croissant des familles. La commune n'a, pour l'instant, pas de local à proposer.

Si vous possédez un lieu adapté disponible à la location, vous pouvez en informer la mairie sur l'adresse : mairie@ville-vizille.fr

Témoignages de Sylvie et de Lydie, assistantes maternelles



Sylvie : *« Je fais ce métier depuis 32 ans. A la base, j'hésitais entre une formation dans la restauration et assistante maternelle. J'ai choisi la restauration. Puis, après ma 1ère grossesse, j'ai changé pour que mon métier soit plus compatible avec ma vie familiale. On ne subit pas les embouteillages pour aller et revenir du travail. De plus, on fait l'économie d'une voiture. Quel bonheur de voir tous ces enfants grandir, évoluer, marcher !*

Pour moi les inconvénients c'est le rangement et le ménage sans arrêt, et encore plus avec le protocole COVID.

Je ne pense pas garder ce métier jusqu'à la retraite, bien que je reste motivée et disponible pour les enfants.

Lydie : *« Je suis assistante maternelle depuis 11 ans. Avant j'étais aide éducatrice puis je suis devenue nounou pour élever mes 2 filles, pour concilier vie familiale et vie professionnelle. Parfois, le relationnel avec les parents est difficile. Mais tous ces moments, ces activités avec les enfants qu'on garde nous apportent du bonheur et de l'amour. Le métier de nounou est une vocation. Il demande un gros engagement personnel car on partage notre maison et notre vie de famille. Il faut anticiper. J'espère faire ce métier jusqu'à ma retraite si ma santé le permet, car le corps est mis à contribution »*

Témoignages de parents d'enfants gardés par des assistants maternels

Cathie : *« On a préféré mettre nos enfants chez une nounou afin qu'ils puissent mieux se reposer au calme avec une « nounou en or », douce, patiente, rigolote et qui cuisine beaucoup. On a eu des échos sur cette nounou avant même de la contacter et il y a eu le filing directement, ce qui est très important. On ne peut pas laisser nos enfants à n'importe qui. Avec une nounou, on peut lui demander exceptionnellement de garder les enfants en plus si besoin. Je pense qu'il y a plus de complicité entre l'enfant et la nounou qu'avec un autre mode de garde.*

Cécile : *« J'ai commencé à faire garder ma fille alors qu'elle n'avait que 4 mois et je trouvais que c'était un peu trop tôt pour la mettre en collectivité. Je préférais une plus petite structure et une amie m'a conseillé notre nounou qui habite près de chez moi. C'était parfait et ça s'est tout de suite très bien passé. Puis l'AM a changé d'activité en 2019. Elle m'a conseillé de m'adresser à l'une de ses collègues qu'elle connaissait bien. Je ne vois que des avantages à ce mode de garde: un temps calme, des bons petits plats, des jeux avec les autres enfants gardés et surtout, une relation privilégiée avec les enfants. Financièrement je m'y retrouve, j'avoue que je n'ai pas trop comparé avec les autres modes de garde car les avantages cités précédemment étaient une priorité pour moi ».*

Accueil individuel/Collectif au Relais d'assistants maternels (RAM) et à Bleu citron

Bleu citron est un lieu d'accueil et d'échanges enfants/parents. Les acceuils se font sur rendez-vous.

Le RAM accueille collectivement les assistants maternels ainsi que les enfants qu'ils gardent les **vendredis** de **13h à 17h** à la **Maison de l'Enfant**.

Le guichet unique du SICCE est à votre disposition pour vous renseigner : **guichetunique@lesicce.fr - Tél. 04 76 88 89 09**



Festival du Film Pour Enfants 2021

Le prochain Festival aura lieu du **lundi 25 octobre** au **mercredi 3 novembre inclus**.

Ce grand rendez-vous culturel dédié au jeune public et à leurs familles proposera une sélection de 50 films mais aussi des animations et des ateliers. Comme lors des précédentes éditions, quatre salles de cinéma accueilleront les spectateurs. Cette année le thème du festival est : Retrouvons-nous enfin !

Cette année, le Festival innove et créé un nouveau festival. Désormais, les ados et les adultes pourront écumer les salles noires avec « Les Animés ». Du **27 octobre** au **2 novembre**, le meilleur du cinéma d'animation ! Tout le programme disponible sur www.festivallesanimes.fr

Vous souhaitez faire partie du jury du Festival !



La mission des jurés sera de voir les **8 films en compétition** dans la semaine du **25 au 30 octobre**, et d'attribuer le Prix du Jury et le Grand Prix du Festival à deux de ces huit films, lors de la Grande soirée du Festival.

Ils auront **quatre rendez-vous** à honorer entre le **25** et le **30 octobre**, tous encadrés par Céline, bénévole au Festival :
- **lundi 25 octobre** à **9h30**, prise de contact entre jurés et explications de leur rôle
- **mercredi 27 octobre**, pique-nique tiré du sac, partage d'impressions au sujet des films
- **samedi 30 octobre** au **matin**, délibérations du jury, attribution du Prix du jury et du Grand Prix
- **samedi 30 octobre** au **soir**, remise des Prix lors de la Grande soirée du Festival.

Les **enfants qui veulent faire partie du jury** doivent avoir **entre 8 et 12 ans** et envoyer un courrier (lettre, dessin, vidéo etc…) au cinéma pour expliquer leur motivation.

Par mail, c'est ici : mtheodoresco-lca@orange.fr

Par courrier, c'est là : Cinéma le Jeu de Paume - Square de la Révolution - 38220 Vizille

Programme disponible sur www.festivaldufilmpourenfants.fr

La chorale La Mirandole recrute



Voilà déjà 40 ans que Vizille est bercée par les mélodies interprétées par la Mirandole, association chorale créée en 1980.

Cette chorale mixte est animée par deux professionnels de grande qualité : Angéline Mère, cheffe de chœur compétente, rigoureuse, dynamique et bienveillante, et Vincent Ginon, pianiste accompagnateur talentueux qui enjolive nos prestations dans un répertoire de chansons françaises contemporaines.

Pour devenir choriste, juste le plaisir et l'envie

Il n'est pas indispensable d'avoir préalablement travaillé sa technique vocale, ni de savoir lire une partition… l'oreille peut suffire quand elle est associée au plaisir et à l'envie de chanter au sein d'un groupe, plaisir qui sera gratifiant lorsque nous le partagerons avec les spectateurs de nos concerts. Et pour cela il suffit de participer régulièrement à nos répétitions et de fournir un travail personnel à domicile grâce aux enregistrements (MP3) mis à notre disposition.

Dans toutes les chorales, les voix d'hommes sont rares donc précieuses, ainsi les chanteurs seront toujours accueillis chaleureusement quel que soit leur niveau. Alors, Messieurs, nous vous attendons pour cette nouvelle saison. Mais bien sûr Mesdames, vous qui souvent aimez chanter, vous êtes également les bienvenues pour enrichir nos pupitres.

Rejoignez-nous, c'est bon pour la santé !

On dénombre plus de 10 000 Chorales en France et 2,6 millions de choristes. Les raisons de rejoindre une chorale sont multiples : avoir une activité conviviale, apprendre à connaître sa voix, son corps, être ensemble, s'inscrire dans un projet commun… mais le plaisir et l'envie de chanter restent évidemment l'essentiel.

Et les bienfaits sont immenses :

• Appartenir à une chorale, c'est prendre confiance en soi, dépasser sa timidité, c'est s'écouter et écouter les autres, c'est partager, communiquer, toutes générations confondues… La chorale est ainsi une communauté où se tissent des liens souvent étroits et solides, des amitiés fortes, où se partagent des émotions.

• En répétition, on améliore sa posture, on apprend à respirer, on se concentre, on ne pense à rien d'autre. On fait travailler sa mémoire et ses neurones. Halte aux antidépresseurs! On va sécréter de la dopamine, hormone de la joie, de l'endorphine qui calme la douleur, et de la sérotonine, c'est bon pour le moral!

• On arrive avec le sourire, on chante, on rit, on s'applique à donner le meilleur de soi-même, chacun à sa mesure. Et outre son dynamisme, on apprécie l'humour et la bienveillance de notre cheffe.

• Et à 21h chacun(e) repart avec le plein d'énergie et de la musique "plein la tête".

Une association qui poursuit son aventure

Après quarante ans d'existence, La Mirandole reste fidèle à son histoire : présente sur la commune par ses échanges avec les écoliers vizillois, le Secours Populaire ou les Amis de l'histoire, mais aussi dans le cadre des cérémonies organisées par la Ville, ou encore avec nos échanges avec les villes jumelées de Vohringen ou Vénaria, par tous les concerts communs avec des chorales extérieures ou le rassemblement régional que nous organisons chaque année à Vizille, sans oublier les moments conviviaux et partagés (repas, moments festifs au cours de l'année, la 3ème mi-temps d'après concert).

Dans cette belle aventure la commune de Vizille est partie prenante, qui soutient notre association par sa subvention annuelle, et met à notre disposition les salles municipales pour nos répétitions et le Jeu de Paume pour notre concert de fin d'année.

Après cette longue interruption imposée par le covid 19, nous reprenons notre aventure, ouverts à de nouveaux projets de rencontres, d'échanges, de partenariats, avec un répertoire toujours renouvelé porté par de nombreux choristes… anciens et nouveaux.

Alors si vous aimez chanter, si vous voulez avoir le plaisir de retrouver chaque semaine un groupe (femmes et hommes) bien sympathique, chaleureux, accueillant… venez nous rejoindre chaque mercredi entre 19h et 21h dans la salle La Locomotive.

Contact : Hervé Allard - Tél. 06 28 64 63 10
lamirandoleviz@gmail.com

Site Web : chorale-la-mirandole-vizille.jimdofree.com

La case à skis, location de skis, raquettes à neige…



En 2020, Christophe Ribaud ouvrait son magasin de location de skis et de raquettes à neige. Quelques semaines plus tard, il apprenait que les remontées mécaniques ne devaient pas ouvrir de la saison. Après une année difficile, il espère comme tous les professionnels de la montagne que les choses se dérouleront mieux, avec la perspective d'un hiver normal ou presque..

La boutique de Christophe est implantée dans le quartier du Péage-de-Vizille, il est situé sur la route qui dessert les principales stations de l'Oisans : l'Alpe du Grand Serre, l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes. L'activité se concentre autour de la location de matériel de sport hivernal :

• des équipements de ski alpin (adulte et enfant, skis, chaussures, bâtons)
• des packs de ski nordique (classique ou skating)
• des raquettes.

Tous les produits peuvent être loués à la journée, à la semaine ou à la saison. Le matériel proposé est destiné aux pratiquants de loisir. Le parc est composé de matériel d'entrée et de milieu de gamme, Christophe prévoit un renouvellement régulier de son parc de matériel.

Les avantages de la location

La pratique du ski alpin est devenu un sport plutôt onéreux. Lorsqu'il faut s'acquitter d'un forfait et de l'équipement complet, le budget pèse lourd pour de nombreuses familles qui doivent parfois renoncer à skier. Christophe Ribaud qui a fait une étude de marché est vite parvenu à la conclusion que les formules de location pouvaient séduire de nombreux skieurs car avec un matériel qui évolue tous les 3 ans, être propriétaire de son équipement n'est pas toujours le meilleur calcul. De plus en plus de skieurs optent pour une formule de location qui leur permet de skier avec un matériel adéquat, bien entretenu et récent. En effet, lorsqu'on envisage une pratique ponctuelle, à savoir 3 ou 4 sorties dans la saison, louer devient bien plus rentable que posséder son propre matériel. Dans le cas de la location, la problématique du stockage et de l'entretien des skis ne se pose pas, il suffit de passer à la Case à Skis et de récupérer son matériel.

Les groupes (+ de 10 personnes) peuvent réserver leur matériel à l'avance. Pour les particuliers, la location de matériel se fera sur place le jour même ou la veille à partir de 17h.

La case à skis propose plus de 150 paires de skis alpin en version junior et enfants et 100 paires pour les adultes. 100 paires de ski nordique et 150 en ski alternatif complètent l'offre. Le matériel est loué avec une tarification qui tient compte de sa durée. Comptez par exemple 14€ pour un équipement de ski alpin adulte (skis, bâtons et chaussure) pour la journée et 70€ pour une semaine et enfin 139€ pour la saison complète. Le tarif pour la location d'un équipement de ski nordique adulte (skating) est de 13€ pour la journée, 70€ la semaine et 139€ pour la saison. Le tarif pour les skis nordiques (classique) sont légèrement inférieurs. Pour les pack juniors de - de 14 ans, une location à la journée vous coûtera 10€, 50€ pour la semaine et 99€ à la saison.

Christophe Ribaud propose la livraison à domicile du matériel pour les groupes ou les scolaires. La location porte essentiellement sur les équipements constitués de raquette à neige et de skis nordiques. Se renseigner à la boutique peur obtenir un devis sur mesure. L'offre de location pourrait séduire les scolaires qui organisent des sorties à la journée ainsi que les entreprises locales qui proposent des activités hivernales à leurs employés. La case à ski s'adresse également aux clubs de ski locaux.

Ouvert du **mardi** au **vendredi** de **8h30** à **13h30** et de **17h** à **19h**. **Week-end** et **vacances scolaires**, **non-stop 7j/7** de **7h30** à **19h**.

La case à skis - 334, avenue du Maquis de l'Oisans (à proximité de la boulangerie) - Tél. 06 03 64 60 91

Site Web : la-case-a-skis

Biographie expresse

Christophe Ribaud a grandi dans notre commune et a fait partie de plusieurs associations locales. Comme de nombreux écoliers vizillois, c'est à l'occasion des classes de neige qu'il a appris à skier. Après ses études, il a fait plusieurs saisons au services des remontées mécanique de l'Alpe d'Huez (SATA). Il est ensuite devenu conseiller de vente à la Boîte à skis de Saint-Martin-d'Hères puis loueur de skis nordiques à Chamrousse (site de L'Arselle).

DÉCHETS ALIMENTAIRES : LA POUBELLE SÉPARÉE ARRIVERA À VIZILLE EN 2022



Dans nos poubelles, nous jetons en moyenne 60kg par an et par habitant de nourriture périmée, de restes de repas, et bien sur les épluchures de nos préparations culinaires. Une famille de 2 adultes et 2 enfants jette donc environ 200kg par an de déchets dits alimentaires.

La Métropole depuis une vingtaine d'années récupérait en compressant le contenu des poubelles une sorte de boue *(un jus extrait à l'entrée de l'incinérateur)* et en faisait du compost chauffé et stérilisé dans l'usine de compost basée à Murianette.



Jusqu'à présent ces déchets finissent dans la poubelle grise, la poubelle où tout se mélange.

De plus en plus nos poubelles contiennent des produits plus ou moins dangereux et «clean» et donc cette technique est abandonnée partout en France *(une loi nationale va l'imposer en 2025)*.

C'est pourquoi la Métropole depuis trois ans a commencé à organiser la séparation de ces déchets alimentaires directement à la sortie de nos cuisines et nos frigos.



Cette méthode permet d'avoir un compost sans produits chimiques et quasiment bio après son traitement par la chaleur du compostage.

Pour faire cela deux propositions sont donc faites par la métropole :

-tous ceux qui ont un jardin, un peu de place et l'envie sont aidés à **installer un composteur de jardin** pour au moins les déchets alimentaires végétaux *(épluchures, restes de légumes, fruits et légumes gâtés ou consommés à moitié, etc.)*

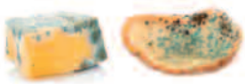
-tous les autres en appartement ou en maison mais pas toujours en capacité de gérer leur composteur se voient **proposer une nouvelle poubelle** *(un peu plus petite que la poubelle traditionnelle)*. Elle est de couleur complètement marron et **un second camion poubelle passe chaque semaine la ramasser.**



Préparations de repas



Restes de repas



Produits alimentaires périmés sans emballage



Thé sachet et vrac — Café marc et filtre

Les habitants eux trient donc à la source dans la cuisine les aliments jetés.

La Métropole fournit une mini-poubelle spéciale pour la cuisine, des sacs biodégradables gratuits et toutes les consignes.

Il est possible d'avoir aussi les deux systèmes *(composteur du jardin et nouvelle poubelle marron)*.

La moitié des 230.000 logements de la Métropole est déjà passé à ce nouveau système. Ce sera le tour de Vizille et de notre vallée au printemps 2022.

Des messagers du tri assermentés viendront sonner à votre porte pour vous donner le petit matériel et discuter avec vous.

Des ateliers pratiques de compostage seront aussi organisés chez des voisins volontaires.

Même les petites copropriétés qui le voudront pourront installer des composteurs collectifs partagés par l'immeuble.





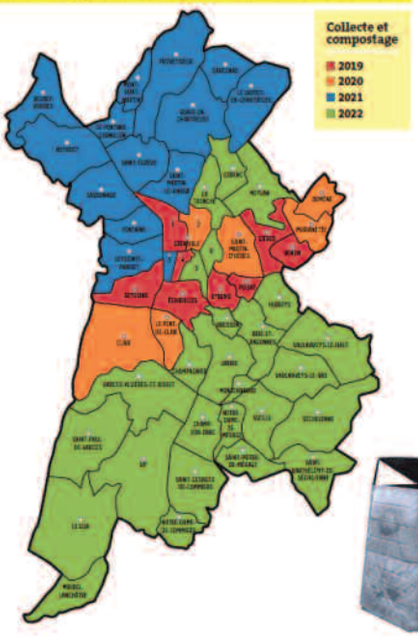
Ces déchets d'aliments terminent leur course toujours au centre de compostage de Muriannette.

Les aliments vont d'abord entrer dans un méthaniseur géant qui produira du gaz naturel, le même que celui qui arrive dans notre cuisine ou qui sert aujourd'hui aussi à faire rouler des camions et en particulier les camions-bennes à déchets. Cela «rapportera» presque un million d'euros par an à la Métropole.

Ensuite les aliments sont mélangés avec un peu de déchets verts *(tailles des haies et des arbres)* et tout se transforme en un compost de qualité, donné aux agriculteurs du Grésivaudan et de l'agglomération.



Phases de déploiement du tri des déchets alimentaires



En attendant l'arrivée du dispositif à Vizille au printemps, il est déjà possible dès aujourd'hui de commencer la démarche en jardin avec l'installation d'un composteur et l'aide des messagers de la métropole.

Ces composteurs sont gratuits *(2 modèles : un plastique recyclé, l'autre en bois).*



commander votre composteur : **https://mesdechets.lametro.fr**

DÉCHETS AMIANTÉS : UNE COLLECTE EN SÉCURITÉ

Les particuliers doivent porter des gants et un masque à poussières pour manipuler les déchets amiantés en sécurité. Toxiques pour la santé, les déchets amiantés doivent impérativement suivre une filière de collecte adaptée, sous peine de sanctions pénales.

Leur dépôt, gratuit, dans une déchèterie métropolitaine ne peut se faire qu'une fois par semaine, **le vendredi après-midi, et dans une seule déchèterie**.

Afin d'offrir le même service à tous les habitants, **la collecte s'effectue dans 4 déchèteries, à tour de rôle : Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères, Vaulnaveys-le-Haut et Vif.**

Les particuliers peuvent prendre rendez-vous soit en remplissant un formulaire en ligne soit en appelant le 0 800 500 027 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Les déchets solides, de type tuile, plaque ou tuyaux, doivent être emballés dans un sac bien fermé et les particuliers doivent porter un masque à poussière et des gants pour se protéger.

Les quantités collectées chaque semaine sont limitées par la taille des "big bags" et des containers qui les transportent ensuite. *Ces déchets sont emmenés en Côte-d'Or dans un site d'enfouissement spécialisé.*

Les déchets volatils, comme du flocage ou du calorifugeage, sont quant à eux collectés par des professionnels et ne sont pas admis en déchèterie.



LE CHANTIER DU FUTUR CENTRE TECHNIQUE DE LA MÉTROPOLE *(pour l'ensemble du grand sud Vizille, Vif, Varces)*

Dans la zone de Cornage ce sera la base de départ des camions poubelles, des véhicules de chantiers de voirie et un lieu de stockage de matériel. Des bureaux et vestiaires sont aussi construits *(actuellement les employés de la Métro sont dispersés dans différents lieux et communes et très souvent dans des préfabriqués).* Livraison prévue au début de l'année 2022.

La prochaine opération de COLLECTE DE TEXTILES en conteneurs, se déroulera à l'automne, du 25 octobre au 5 décembre 2021.

DÉCHÈTERIE PÉAGE DE VIZILLE

HORAIRES

jusqu'au 31 octobre
Mardi : 12h30-18h
Mercredi : 12h30-18h
Jeudi : 12h30-18h
NOUVEAU Vendredi : 9h-12h / 13h15-18h
Samedi : 9h-12h / 13h15-18h



Convaincre plutôt que contraindre

C'est ce que l'on pouvait lire cet été sur une banderole plantée à l'entrée d'un hôpital grenoblois.

Pas sûr que ce message ait été entendu par la population.

50 millions de vaccinés en France, 10 millions d'enfants de moins de 12 ans.

Reste 10 millions d'« antivax » ? Pas aussi sûr.

Cela fait une moyenne de 260 personnes par commune, combien à Vizille ?

C'est eux qu'il faut recenser, c'est à eux qu'il faut s'adresser.

C'est eux qu'il faut convaincre de l'efficacité incontestable de la plupart des vaccins, qui nous protègent des formes graves de la maladie.

Tout le monde n'a pas le même droit d'accès aux soins dans notre pays. Allons à la rencontre de ces « non vaccinés » et ensuite nous saurons de quoi l'on parle avec précision. Plutôt que d'imposer un « pass » sanitaire, qui n'aura finalement servi qu'à aggraver un peu plus la fracture entre les uns et les autres.

A part cela, à Vizille quoi de neuf ? L'adjoint à la tranquillité publique a démissionné. La majorité s'en expliquera, ou pas. L'été à Vizille ne s'est pas passé dans le calme et la sérénité. On ne pourra pas accuser cette fois la canicule…Les raisons sont sans doute à chercher ailleurs.

C'est à ceux qui sont en responsabilité qu'il appartient de réunir autour d'une même table tous les corps constitués qui peuvent jouer un rôle. Et ce ne sont pas les débats et invectives sur les réseaux dits sociaux qui remplaceront ce travail. Car c'est un travail, mais certains sont payés pour cela non ?

Bernard UGHETTO-MONFRIN pour le groupe
« Vizille Debout Unie et Solidaire »

Quel avenir pour la vidéoprotection ?

En 2020, la majorité posait, contre toute attente, les bases de la mise en place d'un système de vidéoprotection, pour faire face aux incivilités, dégradations et actes de délinquance qui nuisent à la tranquillité des habitants. Alors que le projet devait prochainement passer dans sa phase opérationnelle, l'adjoint en charge de la tranquillité publique a démissionné. Nous n'avions aucun doute sur sa volonté réelle de faire aboutir ce projet. Mais qu'en sera-t-il, après son départ, les « meneurs de la majorité » y étant, quant à eux, hostiles idéologiquement ?

Cette démission est-elle, du reste, le reflet de dissensions au sein de la majorité sur ce sujet ?

Autre sujet, autre polémique : les apports de fraîcheur promis par l'équipe pour la période estivale. La rentrée sera l'heure des bilans.

Bilan de la réouverture de la piscine, maintenue coûte que coûte, en réalisant des travaux de « cache misère » pour près 150 000 € et malgré un contexte covid encore trop incertain, auquel s'est ajouté une météo capricieuse. Pour quelle fréquentation au final ? Nous avions invité la majorité à reculer d'un an la réalisation de ce projet de mandat, leur indiquant que les Vizillois comprendraient ce report, le temps de sortir de la crise sanitaire.

Bilan également des brumisateurs, installés sur l'espace public… mais pas branchés, faute de raccordement possible au réseau d'eau. Caprice ? Amateurisme ? L'histoire pourrait prêter à rire s'il ne s'agissait d'argent public.

Groupe En Avant Pour Vizille

La vie associative

Après une longue période où les informations étaient déprimantes, en voici enfin une qui donne le sourire. En fin d'année scolaire, les associations et les élus étaient inquiets pour la reprise de septembre. Or par le biais de la fréquentation du forum des associations, les adhérents et les pratiquants étaient au rendez-vous avec l'envie de retrouver la convivialité et la richesse des activités proposées par le monde associatif.

La richesse de notre vie associative participe à l'attractivité de Vizille et nous pouvons heureusement compter sur nos associations.

Nous les soutenons en leur permettant de se réunir autant de fois que nécessaire, en budgétisant des travaux sur les équipements, en maintenant le niveau de subvention, en étant tout simplement à leur écoute.

Nous avons mis en place cette année le pass sport avec à la clef une aide de 10€ pour l'inscription d'un vizillois (*éligible à l'allocation de rentrée) à une association de notre ville, dispositif qui vient s'ajouter aux aides de l'Etat, de la Région et du Département.

Les associations font partie de notre patrimoine et permettent de se sociabiliser, de faire des expériences et des apprentissages qui contribueront à forger nos personnalités. C'est inestimable.

C'est donc avec une réelle satisfaction que le groupe Vizille au coeur, sensible au bien vivre ensemble, souhaite à tous une belle année scolaire riche de belles expériences, pratiques et rencontres.

www.vizilleaucoeur.fr
www.facebook.com/vizilleaucoeur
www.facebook.com/metrovizilleaucoeur

L'équipe de Vizille au Cœur

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021


Gérard Forestier

• M. Gérard Forestier est élu 7ème adjoint à la transition numérique et à la responsabilité sociétale et environnementale pour affirmer et renforcer notre engagement sur la transition énergétique et le développement durable.


Sakina Yahiaoui


Saïda Berriche-Deffontaine

• Mme Sakina Yahiaoui est élue au poste de conseillère municipale déléguée et viendra épauler M. Forestier dans ses missions.

• Mme Saïda Berriche-Deffontaine est élue 8ème adjointe à la tranquillité publique et au bien-vivre ensemble suite au départ de M. Michel Thuillier.

• M. Bruno Lamy intègre une mission Santé publique dans sa délégation.

• Mme Audrey Mégard devient conseillère municipale pour renforcer nos politiques publiques en direction de la jeunesse et du monde culturel.


Audrey Mégard

La ville de Vizille accorde une subvention de 500€ d'aide au démarrage à l'Union Commerçante Vizilloise à l'image de ce que verse la Métropole aux unions commerçantes naissantes.

Olivier Taillefer Rénovation



Vous êtes un particulier ou un professionnel et vous envisagez de réaménager votre espace intérieur, vos locaux… vous avez des idées et des projets… L'entreprise « Olivier Taillefer Rénovation » peut vous aider en vous proposant du travail sur mesure qui répond à de nombreuses problématiques d'agencement et de rénovation.

Olivier Taillefer a suivi plusieurs formations dans les métiers du bâtiment (spécialisation dans l'électricité et le métier de plaquiste).

Il a démarré comme salarié dans plusieurs entreprises du bâtiment et d'électricité générale (construction d'immeubles, de villas dans le second œuvre). En 2008, il crée avec un associé une première entreprise de rénovation générale puis après cette première expérience réussie d'entrepreneur, il crée la sienne en 2013, à son nom, domiciliée à Vizille. Il intervient sur tout le bassin grenoblois, notamment le Sud-Grenoblois et tout le secteur du pays Vizillois.

Un chantier, c'est toujours du cousu main

L'entreprise « Olivier Taillefer Rénovation » met ses compétences au service des particuliers et des clients professionnels (commerces, bureaux, professions libérales...). Il propose son professionnalisme dans des travaux d'électricité, de cloisons sèches (placo), de peinture, de pose de parquet et de revêtements muraux.

Olivier a pour habitude de privilégier les chantiers de rénovation complets de logements et de maisons mais s'adapte aussi à la demande de sa clientèle pour cibler seulement une pièce : une cuisine, une salle de bain, un séjour, une chambre... Il assure également les travaux d'aménagement intérieurs pour les extensions de maison.

Il réalise les travaux de mise aux normes électriques. Selon les cas de figure, il vous proposera une reprise complète de votre installation ou son évolution vers les normes en vigueur. Ses compétences et ses habilitations sont mises à profit pour intégrer la rénovation complète des équipements électriques (tableau électrique en monophasé ou triphasé, installation électrique complète d'une habitation).

Les travaux d'isolation et d'aménagements sont souvent couplés aux travaux électriques (cloisons, doublages, faux plafonds…), ils permettent d'améliorer le confort d'un bien immobilier, de faire des économies sur les consommations d'énergie et de revoir les espaces de vie.

L'une des missions d'Olivier est de conseiller les clients lorsqu'ils envisagent de redistribuer des espaces intérieurs (démolition, recloisonnement, fabrication de mezzanines ou de planchers surélevés pour optimiser des espaces, etc..).

Les travaux de finition sont proposés (travaux d'enduit, de peinture et de revêtements muraux. Exemple : pose de faïence, toiles de verre etc..). Il met à profit son expérience pour vous conseiller au moment de la pose des supports.

Olivier, en tant que maître d'œuvre, travaille en partenariat avec d'autres entreprises du bâtiment (plombiers, menuisiers, ébénistes, carreleurs et agenceurs de cuisine) et il fera appel à son réseau pour répondre efficacement aux demandes des maîtres d'ouvrage.

L'entreprise « Olivier Taillefer Renovation » étoffe son domaine de compétences en diversifiant son offre et ses services dans le cadre de la réalisation de travaux d'extérieur (construction et aménagement de terrasses en bois, de cuisines extérieures, de cabanes de jardin et de constructions en bois pour les enfants). Ces aménagements connaissent un grand succès, surtout depuis les périodes de confinement.

Olivier Taillefer Rénovation - 146, rue du 8 mai 1945 - 38220 VIZILLE - Tél. 06 26 47 56 19

Vous trouverez toutes ses réalisations sur son **site internet** : http://www.olivier-taillefer-renovation-immobiliere.fr

Les actus de la médiathèque

Café des lecteurs



Un rendez-vous pour échanger ses coups de coeur

Samedi 9 octobre et **13 novembre** - **9h30/12h - P'tite Salle**

Ados-adultes - Sur inscription

L'appel du loup

« Il était une fois, une louve… »

Atelier d'écriture enfant animé par Mathilde

Pour le plaisir de jouer avec les mots et d'inventer des histoires

Mercredi 20 octobre - 15h3/17h - P'tite Salle

7 à 12 ans - Sur inscription

Spectacle « Louve y es-tu ? »



présenté par Danae Papadopoulou & Marie Michel, accompagnement sonore par l'Association APNÉES

Vendredi 22 octobre - 19h

Loup-y-es-tu ? Vous vous souvenez ? Quand vous étiez petits petites et que vous appeliez le loup ? Et si ce loup devenait féminin ? Et si c'était la louve que nous appelions à présent ? Nous ferait-elle aussi peur ?

Venez avec nous marcher sur ses traces à travers la médiathèque de Vizille, à l'affût des sons et des signes ! Une performance déambulatoire qui invite petits et grands à découvrir de nouveau cet animal mystérieux par le récit des nouveaux mythes, du jeu et du mouvement.

Sur inscription - Public familial à partir de 7 ans

« L'appel du loup »

Atelier d'écriture animé par Alain

Samedi 23 octobre - 9h30/12h - P'tite Salle

Ados-adultes - Sur inscription

Festival du Film pour enfants

Les bibliothécaires animeront un ciné-lecture en lien avec le thème du festival - **Jeudi 28 octobre** au **cinéma Le Jeu de Paume**.

Plus de renseignements sur les sites festivaldufilmpourenfants.fr et cinevizille.fr

Le Club ado

pour échanger ses coups de cœur et dernières lectures

Mercredis 20 et **27 octobre** - **15h30/17h**

Sur inscription - A partir de 14 ans



Le numérique, la média et vous…

Questions/réponses avec Etienne

Animateur du Cypiée

Mardi 19 octobre - 9h/12h - P'tite Salle

Comment utiliser les ressources de la Numothèque, de la Médiathèque Départementale Numérique ? Télécharger un livre numérique ?

Ouvert à tous les utilisateurs de tablettes

Découverte des ressources éducatives numériques

Parents, l'apprentissage scolaire de vos enfants est au cœur de vos préoccupations ? Passionnés, vous souhaitez renforcer votre expérience, approfondir vos connaissances ? Savez-vous que des ressources éducatives gratuites et facilement accessibles sont disponibles depuis le site de votre médiathèque ?

Pour les découvrir, laissez-vous guider par les bibliothécaires du Département et de la Métropole sur les plateformes de la Numothèque et de la Médiathèque Départementale.

Mercredi 17 novembre - 15h/16h30 - Salle du Conseil
16h30 : SOS Dépannage sur rendez-vous (comment emprunter un livre numérique, le télécharger ?...), **apportez votre matériel** (smartphone, tablette, liseuse…).

Pour ados-adultes - Sur inscription

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 9h-12h30	Mercredi 9h-12h30/14h-17h30
Vendredi 14h-18h	Samedi 9h-13h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.mediatheque-vizille.fr ou la page Facebook

Nouvelle saison culturelle



La billetterie de la saison culturelle est ouverte. Vous pouvez faire votre choix parmi les 17 spectacles proposés (danse, musique, théâtre, humour, one-man show, clown, spectacles jeune public).

Des plaquettes de saison sont disponibles à la médiathèque, au Jeu de Paume, à la Mairie et à l'Office de Tourisme. Vous pouvez également la consulter et acheter vos places sur internet www.sortiravizille.com

Tarifs adaptés : abonnés, familles, étudiants, demandeurs d'emploi, handicapés.

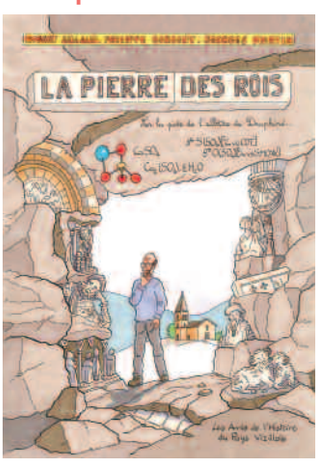
Renseignements : reservation@ville-vizille.fr ou au 04 76 78 86 34.

Les mardis de l'histoire proposés par les Amis de l'Histoire du Pays Vizillois

Les mardis de l'histoire auront lieu à la salle La Locomotive à partir de 18h30.

- **Mardi 19 octobre** : Gilles Rey pour son livre, « Séchilienne » et la famille de la Touanne
- **Mardi 26 octobre** : Catherine Moulin pour son livre sur « Jean Jaurès »
- **Mardi 9 novembre** : Olivier Joseph à propos des « minutes de Bourcet »
- **Mardi 30 novembre** : Marie-Christine Bailly-Maître pour « 4 000 ans d'histoire des mines de l'Oisans » (à parution du livre)

« La pierre des Rois », une BD inédite sur la piste de l'albâtre



La bande dessinée « La pierre des Rois » à l'initiative de Georges Martin, Philippe Gorgeot, Robert Aillaud et des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois est disponible à la vente.

Cet ouvrage traite pour la première fois de l'albâtre de Notre-Dame de Mésage, matériau souvent confondu avec le marbre, qui a servi au Moyen-Âge et à la Renaissance à la réalisation de statues et monuments en Isère. On retrouve même de l'albâtre du Pays Vizillois au prestigieux musée du Louvre à Paris avec la statue de l'amiral Chabot et la Vierge de l'Annonciation de Javernant. L'archange Gabriel qui accompagnait cette vierge se trouve aujourd'hui au Cleveland Museum of Art, aux Etats-Unis. Aux Invalides, les rayons du soleil qui cernent le tombeau de Napoléon sont également en albâtre du Pays Vizillois.

La BD « La Pierre des Rois » est disponible à la vente auprès de l'association des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois au prix de 20€.

Une exposition de présentation de la BD « La pierre des Rois » est visible à l'accueil de la Mairie.

Végatalisation urbaine



Venez « végétaliser » votre quartier en participant à la première veillée organisée par l'Espace Belledonne et la commune à la **salle La Locomotive**, **vendredi 12 novembre**.

Au programme :
- **18h** : conférence et ateliers
- **19h** : repas partagé (soupe offerte)
- **20h** : spectacle

Entrée gratuite - Chaque participant participe en apportant un plat ou un dessert.

Réservation indispensable auprès du service culturel au 04 76 78 86 34 ou par mail à reservation@ville-vizille.fr

L'harmonie de Vizille cherche des musiciens

L'harmonie de Vizille est un orchestre composé d'instruments à vents, bois et cuivre et de percussions. Elle est dirigée par Olivier Hamon, assisté de Carole Sanchez, tous deux formés à la direction d'orchestres. Son répertoire est très varié, du classique à la musique de film en passant par le jazz, le rock, la variété.

Vous jouez d'un instrument à vent, de percussions, de la contrebasse ou du piano ? Vous souhaitez rejoindre un groupe sympathique dans une ambiance conviviale ? Alors n'hésitez pas : venez nous rencontrer !

Nous répétons tous les vendredis en période scolaire, de 20h à 22h dans notre salle, 35 avenue des Roseaux à Vizille.

Contact : Tél. 06 88 65 24 34

Email : harmoniedevizille@gmail.com



LE PROGRAMME DU CINEMA
EN UN COUP D'OEIL...

Les entreprises et commerces vizillois **A VOTRE SERVICE**

MALCANGI
CARRELAGES
QUALIBAT Entreprise qualifiée
400 rue Jules Ferry
38220 Vizille
Mobile : 06 86 88 23 75
Tél : 04 76 78 32 39
Email : malcangicarrelages@free.fr

Laurent Godard
Entreprise
FENETRES - VOLETS ROULANTS
PORTES DE GARAGE - PORTAILS - STORES - VITRERIE
350 rue Général De Gaulle - 38220 VIZILLE
Tél: 04 76 78 87 92 - www.laurentgodard.fr

PAYRE
MAINTENANCE CHAUDIERES
Entretiens chaudières
Dépannages
Installations
Climatisation
Tél : 04 76 35 31 69
www.sespayre.fr
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
PAYRE PRODUITS PETROLIERS
Livraison / Dépannage
Fioul
Gasoil
Gasoil non routier
Granulés de bois
Ad blue

C2A
Contrôle d'Accès, Automatismes & Fermetures
SPÉCIALISTE FERMETURES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET RÉSIDENTIELLES
PORTES DE GARAGE - PORTAILS
STORES ET VOLETS
04 57 13 61 23
c2a-fermetures@outlook.fr

BRICE LACROIX
Artisan de père en fils
PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE
Chaudières Gaz – Fioul - Pompe à chaleur
Climatisation - Chauffe eau
Chaudière et Poêles à bois/Granulés
Chauffe eau solaire
VIZILLE ✆ 06 07 35 96 07
bsclacroix@wanadoo.fr

Vers l'Arbre
Paysagiste Elagueur
64, rue des Forges
38220 VIZILLE
Tél.-Fax 04 76 40 96 74
mail : verslarbre@free.fr http://verslarbre.free.fr

SARP
DEVIS GRATUIT
L'assainissement au sens propre...
Particuliers - Collectivités - Industriels
LA SOCIÉTÉ SARP,
SPÉCIALISTE DE VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT,
Une proximité d'intervention pour un service de qualité optimal
• Vidange fosses septiques toutes eaux
• Débouchage égouts tous diamètres
• Nettoyage cuves à fioul, bacs à graisse
• Diagnostic raccordement réseau
• Contrats d'entretien • inspection vidéo
AGENCE DE CHAMP-SUR-DRAC ET LA MURE
Tél. 04 76 68 78 54 - sarpce.grenoble@groupe-sarp.com

EVE
ENTREPRISE VIZILLOISE D'ELECTRICITÉ
depuis 1984
• ELECTRICITÉ
• CHAUFFAGE
• CLIMATISATION
VIZILLE - Tél. 04 76 78 83 13
eve.elec@orange.fr


C'EST PLUS SIMPLE
QUAND
ON S'ADRESSE
À CEUX QUI DÉCIDENT.
UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.
Crédit Mutuel
VIZILLE
742 Avenue Maurice Thorez
Tel: 04 76 95 60 34
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758.Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.


Service d'aide et de soins à domicile du Pays vizillois
Aide à domicile
Soins infirmiers à domicile
Service prévention
Equipe Spécialisée Alzheimer
adpa
Accompagner à Domicile
Depuis 1955 partenaire des CCAS, du Département et de l'Agence Régionale de Santé
Info services : ADPA à Vizille - 13 place du Château - 04 76 78 00 44
Nous recrutons ! envoyez CV à recrutement@adpa38.fr ou www.adpa38.fr

Permanences

MAIRIE DE VIZILLE **04 76 78 99 00**
télécopie **04 76 78 34 66**

www.ville-vizille.fr

PERMANENCES DES ÉLU-E-S

Catherine TROTON, Maire
Budget et personnel
En fonction des demandes

Philippe BERNARD, 1er adjoint au maire :
Animations urbaines, relations avec le monde économique, participation des habitants et communication
Les 1ers et 3èmes lundis du mois de 14h à 15h (sauf pendant les vacances scolaires)

Marie-Claude ARGOUD, 2ème adjointe au maire :
Culture et patrimoine
Le 1er mercredi du mois de 10h à 12h

Bruno LAMY, 3ème adjoint au maire :
Accès aux droits pour tous et action sociale
Le 1er vendredi du mois de 16h30 à 18h

Meriem EL KEBIR, 4ème adjointe au maire :
Jeunes vizillois et éducation
Le 1er mardi du mois de 17h à 18h

Louis LAMARCA, 5ème adjoint au maire :
Travaux, urbanisme et logement
Les 2èmes et 4èmes jeudis du mois de 17h à 19h15

Anne-Marie TÊTE, 6ème adjointe au maire :
Vie associative
Le 3ème jeudi du mois de 17h à 19h

Gérard FORESTIER, 7ème adjoint au maire :
Transition numérique et responsabilité sociétale et environnementale
Le 3ème mardi du mois de 17h30 à 18h30

Saïda BERRICHE-DEFFONTAINE, 8ème adjointe au maire :
Tranquillité publique et bien vivre ensemble
Le 1er jeudi du mois de 17h à 19h

PERMANENCE DES 2 ÉLU-E-S MÉTRO :
Lionel COIFFARD et Séverine JACQUIER

La permanence a lieu les mercredis en fin d'après-midi sur rendez-vous. Il est également possible d'entrer en contact direct via la page spécialisée des deux élus communautaires https://www.facebook.com/metrovizilleaucoeur/

Toutes les permanences sont sur rendez-vous auprès du secrétariat des élus au 04 76 78 86 46

AUTRES PERMANENCES

- Permanence juridique (gratuite)
les 2èmes et 4èmes jeudis du mois de 13h30 à 15h30
Sur rendez-vous au 04 76 78 99 00
- Permanence du médiateur de justice
2 mardis par mois de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 04 76 78 99 00
- Permanence du CAUE - Architecte conseil
les 1ers et 3èmes vendredis du mois
Sur rendez-vous au service urbanisme 04 76 78 99 00
- Christelle PERNET - Correspondante du Dauphiné Libéré - 06 09 27 28 57

Pharmacies

Médecin de garde : téléphoner à son médecin habituel, son répondeur indiquera la procédure ou appeler le **08 10 15 33 33**
(N'appeler le **15** qu'en cas d'urgence vitale).

Maison médicale de garde
La Maison médicale de garde est **accessible uniquement** après avoir appelé le **15.**
Maison médicale de garde - 101, rue du 19 mars 1962 Vizille (à proximité du gymnase Guy Mocquet)

La pharmacie des Alpes : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

La pharmacie du Château : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h (18h le samedi).

La Grande pharmacie de Vizille : du lundi au samedi 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30 (19h le samedi).

Octobre
- **D** 03/10 Pharmacie du Château - Vizille 04 76 68 04 40
- **D** 10/10 Pharmacie de Brié - Brié & Angonnes ... 04 76 73 67 86
- **D** 17/10 Grande Pharmacie de Vizille 04 76 68 05 59
- **D** 24/10 Pharmacie Bonnet - Jarrie 04 76 68 87 32
- **D** 31/10 Pharmacie du Château - Vizille 04 76 68 04 40

Novembre
- **L** 01/11 Pharmacie de Brié - Brié & Angonnes ...04 76 73 67 86
- **D** 07/11 Pharmacie de Vaulnaveys - Vaulnaveys-le-Haut 04 76 89 16 53
- **J** 11/11 Pharmacie du Château - Vizille 04 76 68 04 40
- **D** 14/11 Pharmacie Espié - Champ-sur-Drac ... 04 76 68 86 72
- **D** 21/11 Pharmacie des Alpes - Vizille 04 76 68 04 96
- **D** 28/11 Pharmacie de l'Enclos - Haute-Jarrie ... 04 76 72 06 36

Médecins

- POTTIER Vincent
Domaine des Cygnes - 43 chemin des Mattons
Tél. 04 76 68 21 68
- POTTIER MASSIN Anne-Laure
Domaine des Cygnes - 43, chemin des Mattons
Tél. 04 76 68 66 82
- BENDAMENE Farouk/FOUILLARD Christophe/ MORTAS Delphine/BOSMEAN Lucie
8, rue Général de Gaulle - Tél. 04 76 68 12 98
- ORSET Pierre
Domaine des Cygnes - 43, chemin des Mattons
Tél. 04 76 68 07 97
- PEUGNY Delphine - 75, rue Aristide Briand
Tél. 04 76 71 98 92

Les infos pratiques...

État Civil

Mariages

Nuriye BILGIC et Emrah MASAP
26/06
Elodie BESSON et Vincent LAMARCA
03/07
Emilie ORTIZ et Nicolas VAN KEMPEN
03/07
Marion ANSADE et Florent VARINI
03/07
Hilem BOUCHAKOUR et Jérôme PARPILLON
10/07
Audrey NEVEU et Grégory HORVATH
10/07
Cheryl AYARI et Nadir BENOUAZZI
30/07
Marie SERETIS et Sébastien GRENEU
21/08
Faïza REZAZGA et Merouan DJERAD
21/08

Décès

Jeanne LUCAS épouse VELIN, 85 ans
22/06
Elena INGLESI épouse GIUNTA, 86 ans
22/06
Gino PERLI, 94 ans
25/06
Calogéra ARGENTO, 90 ans
30/06
Georges CAMELIN, 90 ans
09/07
Bruno CLÉMENT, 76 ans
16/07
Henri GUGLIELMINO, 82 ans
23/07
Georges JOURDAN, 84 ans
26/07
Jean-Paul LAVIGNE, 79 ans
27/07
Paul GUEDY, 78 ans
29/07

MARBRERIE DU SUD-EST
POMPES FUNÈBRES VIZILLOISES 24h/24
Monuments - Caveaux
Articles funéraires
Contrats obsèques
Devis gratuit
Tél. 04 76 68 10 38
ZI de Cornage - 219, rue Ambroise Croizat
38220 VIZILLE
N° habilitation 2003-38-003/N° ORIAS 07028830

Jeu de Paume
On ressort et on se détend...

Découvrez tous les spectacles de la saison sur www.soritravizille.com

Prochains spectacles



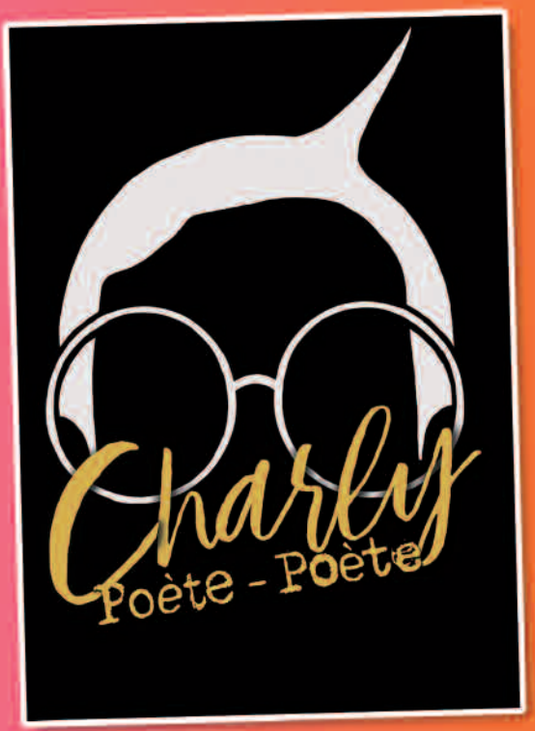
BEATLES FACTORY
Musique

Un voyage exaltant au coeur de l'oeuvre des Beatles. Plus qu'un concert, « Days in the life » est un voyage. Une histoire écrite, scénographiée, mise en scène. Et pour nous la raconter, ils sont 7 musiciens autour de morceaux retravaillés et réorchestrés dans le respect des mélodies originales.

Et puis il y a cette voix lointaine qui, au fil de plusieurs générations, nous parle du temps qui va, du temps qui vient, des grandes et des petites choses de notre histoire.

Tous ensemble, habillés de cette musique élégante et intemporelle, ils nous emmènent dans un voyage fantastique.

vendredi 15 oct.
20h30 - de 10€ à 15€

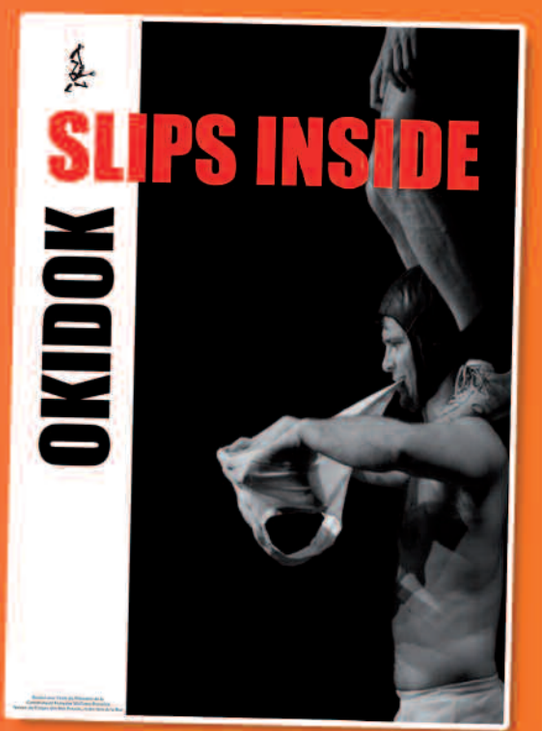


CHARLY
Musique poético sociétal

"La beauté du monde se trouve dans l'œil de celui qui regarde, si vous ne trouvez le monde pas beau, allez voir un ophtalmo."

Un seul en scène de clown musical. Charly Poète-Poète est un inébranlable positif rêveur d'espérance qui se pose des questions sur lui et le monde qui l'entoure, ce monde en perpétuel changement. Il trouve son inspiration dans cette humanité adorablement méprisable. En mêlant performances théâtrales et chansons, il nous livre un spectacle exigeant et profond qui touche par sa subtile lucidité.

vendredi 19 nov.
20h30 - de 9€ à 12€



OKIDOK
Clown acrobatie (Belgique)

L'un se chausse de lunettes carrées, lançant sa silhouette longiligne à l'assaut des pistes lunaires. L'autre, aviateur potelé, porte un casque de cuir souple lui donnant une allure débonnaire.

Albert et Baudouin ratent leurs tours, collectionnent les bourdes, mettent du cœur à foirer tout ce qu'ils entreprennent avec une maladresse étudiée qui confine au génie. Il va sans dire qu'un tel spectacle n'engendre pas la mélancolie. Plus dure est leur chute et plus fou est notre rire.

Du clown à l'état pur, la crème de l'acrobatie, le foie gras du mime, le saindoux de la danse, bref la poésie brute !

vendredi 26 nov.
20h30 - de 9€ à 12€

informations : sortiravizille.com - service culturel : 04 76 78 86 34 reservation@ville-vizille.fr